

COMMUNE DE BANIZE

* *
*

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2010

La séance du Conseil municipal de Banize s'est tenue vendredi 9 avril à 20 heures sous la Présidence du Maire, Benno SERVAZEIX.

Présents :

Adjoint(s) :

Claude CORSET, Marie-Noëlle SAUVANAUD.

Conseillés :

Rolande TIXIER, Jérôme BOUARD, Olivier MANEGRIER, Jean-Baptiste AUROY, Luc ESCOUBEYROU, Bernard BERGER.

Absent excusé : Laurent PETITCOULAUD, pouvoir à Claude CORSET

1. Approbation des Comptes rendus du Conseil Municipal des 19 février 2010

La lecture des délibérations et du compte rendu du précédent Conseil n'appelle pas de commentaire, il est approuvé à l'unanimité.

2. Ordre du jour

✓ ***Taux des taxes Communales.***

Pour cette année, les taux restent inchangés

Taxe d'habitation : 8.28 %

Foncier bâti : 8.78 %

Foncier non bâti : 51.44 %

Il est envisagé pour l'an prochain une actualisation pour suivre le taux de l'inflation.

✓ ***Budget primitif 2010***

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2010.

Il s'équilibre :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 215 200 €

Dépenses et recettes d'investissement : 194 005 €

Ce budget à été voté par 9 voix pour et une Abstention.

Principaux investissements votés :

- Création d'un Columbarium : budget 4 500 €
- Réfection de chemins ruraux : estimée à 28 000 €
Subvention FDAEC
Sont concernés : La Chassagne, entretien de voirie
Meizoux, entretien de voirie
La Mouline, entretien de voirie
Haute Faye, traversée d'eau pluviale
Le Bourg : Aménagement devant le Monument aux Morts
Pose de caniveau rue de la Mairie
Goudronnage de la cour derrière la Mairie
- Aménagement de la place : budget 3 000 €

➤ *Recrutement d'un agent communal (emploi aidé) :*

Le contrat de Monsieur Eric VINCENT n'ayant pas pu être renouvelé, il a été sollicité auprès du Pôle Emploi un nouveau contrat d'emploi aidé pour recruter un deuxième cantonnier.

Ce nouveau contrat a été accordé. La prise de poste aura lieu à compter 1^{er} mai 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **22h00**.